



Assemblée extraordinaire des délégués de Petits animaux Suisse,

26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

Présidence :	Markus Vogel
Procès-verbal :	Jürg Schmid
Délégués :	241
Invités :	7
Cartes de vote représentées :	790
Majorité absolue :	396
Cartes envoyées :	1635
Début :	10h00

Ordre du jour

1.Nomination des scrutateurs.....	2
2.Proposition du comité de Petits animaux Suisse visant la modification des statuts	2
3.Proposition des membres	3
4.Communications du comité.....	3
5.Informations.....	3
5.1 Comité 2019.....	3
6.Tierwelt.....	5
Divers.....	6

C'est au Centre de séminaire „Campus“ à Sursee que Markus Vogel, Président de Petits animaux Suisse, accueille les délégués et invités pour une assemblée extraordinaire.

Il débute son discours avec les mots suivants : « Le passé appartient à l'histoire, l'avenir est un secret. Mais l'histoire ou le passé doivent faire l'objet de notre attention, car ils peuvent se reproduire cycliquement. Interpréter le passé avec la vision du présent peut mener à des distorsions. Le mot histoire signifie : ce qui est dit, est dit, ce qui est fait est fait. Bien que les décisions prises ne puissent être annulées, il est possible de les revoir et de les modifier.

Qui refuserait d'avoir la connaissance de l'avenir ? Mais gare à nous, si elle nous annonçait un danger, le malheur ou encore la mort. Dans ce cas, le moment présent serait déjà un enfer. La création a pris des mesures sécuritaires, elle nous voile l'avenir. » Markus Vogel poursuit son introduction : « Pas plus que toutes les personnes ici présentes, je ne saurais prédire l'avenir. Je ne sais pas de quoi sera fait notre vie dans trois ou quatre ans ». En revanche l'avenir se cultive dans le présent. Soit les semences lèvent, ou alors elles pourrissent, car le sol n'a pas été travaillé de façon adéquate. L'avenir est lié à un sentiment d'impuissance si nous ne pouvons pas y travailler nous-mêmes, parce qu'il se trouve entre les mains de grands regroupements ? Il existe trois solutions à chaque défi : la mienne, la tienne et celle qui est la bonne. »



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

C'est avec ces mots que Markus Vogel ouvre l'assemblée extraordinaire convoquée par le comité dans sa séance du 29 septembre 2018. Il adresse ses vœux de bienvenue plus particulièrement à tous les membres d'honneur, à Simon Koechlin (Rédacteur en chef de la Tierwelt), Dieter Haas (Président du tribunal de la Fédération), Gion Gross (Président d'honneur de Petits animaux Suisse et de l'Entente Européenne).

En lieu et place des personnes excusées, Markus Vogel nomme les membres d'honneur Bruno Imfeld, Michel Bovet, Hans-Peter Blättler, Margrith Zürcher et Willi Burkart. A toutes les personnes qui n'ont pas pu suivre cette assemblée pour des raisons de santé, le Président souhaite un prompt rétablissement.

Personne ne demandant une modification de l'ordre du jour, celui-ci est accepté tel que proposé.

1. Nomination des scrutateurs

Bureau de vote : Regula Wermuth, Sandra Lanz et Ruedi Hofmann (Président AKV).

En tant que scrutateurs sont nommés :

Sibylle Emmenegger
Andreas Ehrismann
Anja Marquart
Lukas Meister
Toni Müller
Stefan Rehmann
Hanspeter Schürch

2. Proposition du comité de Petits animaux Suisse visant la modification des Statuts

Argumentation : Dieter Haas présente la proposition du comité. Il explique que les statuts de Petits animaux Suisse représentent une sorte de constitution – une loi fondamentale. On y trouve les organes, leurs compétences et fonctions, les dispositions relatives aux finances, à la structure, à l'organisation des membres ainsi que des explicatifs concernant les dispositions légales. Dieter Haas souligne qu'il est conseillé d'adapter les statuts aux exigences de l'époque et des devoirs.

Périodiquement, une révision, des modifications s'imposent ; il en va de la pérennité d'une organisation et de son évolution. Tenant compte du fait que les articles 13 et 27 des statuts devront être modifiés dans le cadre de la simplification des procédures juridiques de la Fédération, le comité propose revoir les statuts dans leur intégralité. La Fédération doit pouvoir disposer de structures moins lourdes, plus modernes dans le but de garantir une prise de décisions rapide et une mise en application dans les meilleurs délais.

Le comité propose une révision des statuts élaborée par une commission de 6 à 7 personnes. La composition de la commission pourrait être la suivante : Président Petits animaux Suisse, 1 représentant des divisions, 1 représentant des fédérations cantonales, 1 représentant des sections, un autre pour les clubs et Sandra Lanz (en tant que gérante du secrétariat de la Fédération).



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

Lors de l'AD 2020 à Delémont, les modifications seraient soumises à discussion et approuvées.

Discussion : Lors de la discussion, la majorité des délégués partagent l'avis de Gilles Python (Président de la fédération fribourgeoise des éleveurs de petits animaux) : une importante assemblée pour l'avenir est tenue, sans un véritable concept pour l'avenir. La démission collective a été un choc pour plus d'un membre de Petits animaux Suisse. Gilles Python poursuit que le comité doit impérativement être renommé dans son intégralité et qu'il incombe au nouveau comité de réviser les statuts. C'est au nom de la Fédération fribourgeoise qu'il propose de refuser la proposition actuelle du comité.

Gion Gross complète l'intervention du précédent intervenant, il est d'avis que les visions globales doivent être élaborées avant la révision des statuts. Les visions font partie intégrante des directives et doivent être proposées par le nouveau comité. Par conséquent, Gion Gross recommande également de refuser la proposition du comité. Urs Weiss (Président de Petits animaux Zurich) souligne que la confiance, habituellement accordée aux membres du comité, a été ébranlée par cette démission en bloc. Selon lui, il est primordial qu'un nouveau comité soit mis en fonction, histoire de restaurer la confiance de la base. Il insiste sur le fait qu'une modification des statuts nécessite la consultation de toutes les personnes concernées et intéressées, il conseille donc le refus de la proposition du comité actuel. Markus Vogel réplique que le comité est en fonction jusqu'à l'AD 2019 à Belp et qu'il ne cessera de s'investir pleinement pour les besoins et intérêts du monde des petits animaux.

Un autre argument, énoncé par Kurt Hodel rappelle que la procédure de consultation devra être lancée au plus tard en octobre 2019 afin que les sections puissent traiter la révision des statuts. Markus Vogel objecte que la procédure de consultation ne pourra pas débuter avant la fin de l'année 2019 ; le projet de révision pourrait être discuté lors de la VOK 2020.

Un autre intervenant insiste sur l'importance d'intégrer les avis de la base. Christoph Uebersax (Vice-président de Pigeons de race Suisse) regrette le manque de courage pour soutenir le comité actuel qui est persuadé de l'utilité de structures plus souples et moins lourdes. Il plaide pour le soutien du comité qui cherche des solutions viables et garantissant la pérennité de la Fédération. Un autre délégué regrette fortement ce mépris contre le comité actuel qui empêche des personnes engagées de s'investir pour la cause des petits animaux.

Vote :

Les délégués refusent la proposition du comité visant la révision des statuts avec 584 non contre 190 oui et 16 abstentions.

3. Proposition des membres

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais (17.11.2018).

4. Communications du comité

Aucune information du comité n'a été proposée à l'attention de cette AD e.o.



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

5. Informations

5.1 Comité 2019

Le comité a mené des réflexions approfondies quant à l'avenir proche et à moyen terme. Il trouve judicieux de ne repourvoir que le poste de Président lors de l'AD 2019 à Belp. Ceci dans le but de ne pas créer de préjudice. La réduction possible du nombre des membres du comité est d'ailleurs demandée depuis plusieurs années. Malgré le non à une révision complète des statuts, si ceux-ci seraient revus dans les prochains temps, les statuts ne doivent pas être faits en fonction des personnes, mais pour le bien de l'élevage des petits animaux et de la détention des petits animaux.

Dieter Haas explique que les statuts actuellement en vigueur prévoient un comité de 9 membres, toutefois il restera fonctionnel même s'il devait être réduit pour une durée déterminée.

Discussion : Gilles Python et Gion Gross se sont clairement prononcés contre le projet d'élection d'un seul membre (le président), voire d'une solution avec un Président et éventuellement un responsable financier. Les deux intervenants ont demandé que toutes les fonctions vacantes soient repourvues. L'élection d'un seul Président irait à l'encontre des statuts en vigueur et serait donc illégale.

Christoph Uebersax et Stefan Röthlisberger se prononcent en faveur d'une élection réduite (Président et év. Responsable des finances). Ils soulignent l'importance de revoir les structures (p. ex. de regrouper certaines divisions) et de se recentrer sur les petits animaux, les expositions, la formation des membres. Lukas Meister demande un vote définitif ainsi que la mise en postulation des postes vacants.

Kurt Hodel quant à lui plaide en faveur du lobbysme et propose de chercher activement des candidats.

Vote :

C'est avec 652 avis favorables que les délégués se prononcent pour le renouvellement complet des membres du comité lors de l'AD 2019 à Belp, les 4 membres de Petits animaux Suisse, les 4 présidents des divisions étant au comité de par leur fonction.

La proposition du comité de n'élire que le Président pour la durée d'une année n'a trouvé que très peu d'adeptes.

Concernant les démissions : En réaction à la question de Walter Wetter (Président de la société KTZV Rüti Dürnten), chacun des quatre membres s'explique personnellement :

Markus Vogel invoque les nombreuses spéculations des membres de la Fédération. Il souligne que chaque membre du comité avait ses raisons personnelles. Toutefois, aucun membre n'a donné sa démission pour des raisons de différends au sein même du comité. A titre personnel, il relève que le travail en tant que Président de Petits animaux Suisse lui manquera, le climat au sein du comité est bon, l'ambiance collégiale, les séances se sont déroulées dans la bonne humeur même avec des rires. Il va de soi que les membres du comité ne soient pas quotidiennement félicités, mais l'estime que les membres portent au comité a atteint le niveau le plus bas. Les différences d'opinion, les discussions font partie d'une telle fonction, des erreurs ont été commises, mais chacun a agi en son âme et conscience. Le comité s'est chargé de problèmes de longue date et il a dû prendre des décisions impopulaires, mais ce ne sont pas des conflits de personnes, mais bien les décisions à prendre qui sont



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

difficiles. Markus Vogel constate qu'il lui manque du savoir et des compétences pour les tâches de Président. Son investissement au sein de la Fédération, mais également son travail de tous les jours pèsent sur sa santé. Il a donc mûrement réfléchi cette décision et il quitte sa fonction autant dans son propre intérêt que dans celui de Petits animaux Suisse.

Regula Wermuth explique qu'elle a pris sa fonction (membres, Europe et jeunesse) à cœur, qu'elle y a trouvé - et qu'elle y trouve encore - beaucoup de satisfaction et de plaisir. Elle a appris énormément de choses. Elle n'a pas donné sa démission pour des raisons de querelles internes mais à cause d'une réorientation professionnelle qui nécessite une formation continue. Il s'agit là d'un défi majeur, surtout à son âge. Il lui faut donc toute la force et l'énergie pour le relever, mais elle continuera de s'investir pour l'élevage de petits animaux.

Jürg Schmid déclare que dès le début de son mandat, il pensait arrêter après 10 ans pour laisser la place à de forces nouvelles. Il regrette que les reproches ne soient pas formulés de manière directe mais par détours. Toutefois, il est conscient que ce problème n'est pas typique à Petits animaux Suisse, mais qu'il est présent partout, dans le pouvoir politique, dans les luttes d'influence. Il souhaite que les communications avec le nouveau comité se fassent de manière franche et avec la personne concernée.

Samuel Zürcher raconte que la mémorable AD 2015 a eu des conséquences. Depuis qu'il a repris le poste de responsable des finances, il a fait son travail avec beaucoup d'enthousiasme jusqu'à ce jour. Après la démission de trois de ses collègues, il a demandé un temps de réflexion. Il en résulte qu'il ne veut pas être un obstacle dans le processus de renouvellement du comité et c'est pour cette raison qu'il a également démissionné. De plus, un grand projet lui a été confié dans le cadre de son mandat au conseil communal.

Les quatre démissionnaires soulignent qu'ils ne relâcheront pas leurs efforts jusqu'à l'AD ordinaire 2019 à Belp.

6. Tierwelt

Peter Iseli renseigne les délégués au sujet de la réorganisation de la Tierwelt.

Situation initiale : Peter Iseli est conscient qu'il ne fera pas que des heureux en apportant les informations en relation avec la création de la Tierwelt SA. Il complète ses explications au nom du comité de Petits animaux Suisse et renseigne qu'une décision rapide s'imposait pour réduire l'impact de la diminution des recettes de la TW d'un quart de million par année. Au cours de l'analyse de la situation, le comité s'est rendu compte d'un enchevêtrement entre la Fédération et ZT Medien SA sur fond d'un paysage médiatique en constante évolution. Ce fait est loin d'être surprenant si on prend en considération que la collaboration dure depuis 125 ans. Le comité était amené à la conclusion que le monde des médias est extrêmement volatil et comporte passablement de risques pour la TW. Selon les statuts, les décisions concernant la TW relèvent de la compétence du comité, aucun des contrats antérieurs avec la TW n'a été porté devant l'assemblée des délégués. Le contrat actuel court jusqu'en 2023 et des situations extraordinaires peuvent mener à la résiliation anticipée du contrat et il est primordial que la Fédération puisse réagir immédiatement en situation d'urgence.

Le comité a également pris des renseignements concernant les impôts qui pourraient découler de la fondation d'une SA. En réponse à la demande de la Fédération, le



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

service des personnes morales du canton d'Argovie a confirmé par courrier qu'aucun désavantage (pas d'influence sur les déductions des montants accordés aux divisions et sur la production du journal « Kleintierzüchter / L'éleveur de petits animaux). Lors d'une discussion entre le comité et le Conseil d'administration de ZT Medien SA, celui-ci fait part de sa satisfaction quant à la fondation d'une entité indépendante.

Objectifs : La Tierwelt SA est responsable de la production du journal „Tierwelt“. La direction et le Conseil d'administration sont responsables de la partie opérationnelle. En tant que SA, l'entreprise est plus fonctionnelle, les réactions plus rapides du fait des processus décisionnels plus courts. De plus, la Fédération souhaite rester un employeur attractif.

Le secrétariat de la Fédération et le Shop-Tierwelt font partie intégrante de la nouvelle entité indépendante.

Mise en œuvre : la création de la SA a été préparée par Dieter Haas. En date du 18.01.2019, le notaire Hans Horst l'a validée rétroactivement à partir du 01.01.2019.

Le capital propre a été constitué (échange des actifs). Petits animaux Suisse détient la totalité des actions et le nom „Tierwelt“ est également propriété de la Fédération. Le Conseil d'administration et la direction sont opérationnels. Il n'y aura pas de changements notoires pour le personnel. L'entreprise Marty Treuhand (Lucerne) a rétroactivement répartie (01.01.2019) la comptabilité en deux parties distinctes. La Tierwelt SA fournit des services à la Fédération par le biais du secrétariat. A l'avenir, les décisions devront être prises rapidement et économiquement. Le comité de Petits animaux Suisse sera continuellement tenu au courant des activités de la SA. Il nomme les membres du conseil d'administration. Il est indispensable que les membres du CA possèdent les connaissances techniques spécifiques au monde des médias pour garantir la survie et le succès de la revue sur le marché en constante modification. L'assemblée des délégués de la Tierwelt SA prend les décisions stratégiques.

Organes : La composition actuelle du Conseil d'administration : Dieter Haas (Président) ; Markus Vogel (Vice-président) ; jusqu'à l'AD 2019 à Belp, il cèdera sa place au nouveau Président de Petits animaux Suisse. En tant que membres : Stefan Kocher (Président Oiseaux d'agrément Suisse), Emil Bohnenblust (Expert en médias); Peter Iseli (Président Lapins de race Suisse).

La direction est composée par Sandra Lanz (Gérante du secrétariat de la Fédération); Simon Koechlin (Rédacteur en chef de la Tierwelt) et Peter Iseli (Représentant du Conseil d'administration).

L'organe de révision de la Tierwelt est identique à celui de Petits animaux Suisse; actuellement c'est l'entreprise BDO SA qui fonctionne en tant que réviseur.

Conclusion : Peter Iseli insiste sur le fait que la Tierwelt SA est la meilleure solution pour maintenir la valeur et garantir la pérennité du journal de la Tierwelt. En cas de bénéfice, la Fédération en tire profit, en cas de pertes et d'un développement défavorable, la Fédération et ses membres ne seront pas pénalisés. Depuis belle lurette d'autres sociétés et fédérations pratiquent avec succès l'option choisie par le comité.

Bénéfice pour les membres : L'aspect le plus important dans le choix de cette solution était le souhait d'éliminer tout risque financier pour les membres ; qu'aucune division ne doive supporter un déficit éventuel. Le comité est d'avis que cette mesure permet également de réduire les charges administratives et de fournir des prestations et des services de manière indépendante. Pour rappel, la situation dans le domaine



26 janvier 2019, Campus Sursee, Seminarzentrum, 6210 Sursee

informatique, domaine dans lequel la Fédération dépend à 100% de ZT Medien SA. Le comité n'a pas choisi cette option à la légère. Plusieurs séances ont été nécessaires pour poser les bases à cette décision et approfondir toutes les questions pour leur trouver une réponse. Peter Iseli clôt ses explications avec la remarque suivante : « Un arbre de 125 ans s'est partiellement déraciné et risquait de tomber sur la route. Nous aurions pu attendre qu'il tombe ou nous pouvons le sécuriser pour pouvoir continuer sur notre chemin. Le comité a décidé de mettre le casque de chantier et de sécuriser l'arbre « Tierwelt ».

Discussion : Gilles Python est surpris. Il regrette qu'on en soit arrivé là, se dit déçu et étonné que les délégués soient mis devant le fait accompli. Il ne partage pas l'avis du comité pour ce qui est des impôts (le fait qu'il n'y aura pas d'impôts à payer) et relève que dorénavant la décision quant à la répartition du bénéfice entre les divisions se trouve dans les mains du conseil d'administration. Il demande un vote d'annulation de cette décision afin qu'on revienne à la situation initiale. Kurt Hodel est également déçu. Il souligne que la compétence concernant les décisions concernant la Tierwelt est réglée dans les statuts et que cette compétence devra donc être redéfinie et modifiée. Lukas Meister félicite le comité pour la création de la Tierwelt SA, toutefois il critique le manque de communication et se montre sceptique quant à l'arrangement avec le service de l'imposition. Il est d'avis que l'arrangement ne durera pas sur le long terme. Andreas Hochuli souhaite connaître les montants des honoraires des membres du conseil d'administration. Peter Iseli répond que le règlement des frais de Petits animaux Suisse a été repris.

7. Divers

Peter Straub est irrité par le fait que le comité rencontre autant de méfiance. Il estime que le comité mérite la confiance des délégués. Walter Wetter remercie le comité pour le travail accompli. Stefan Kocher est d'avis que le mot diriger signifie décider, porter la responsabilité et que pour cela la confiance est indispensable. « Le monde de l'élevage de petits animaux devrait se baser sur les convictions et la passion pour cette cause, mais que ces valeurs se sont perdues ». Le nouveau comité sera également confronté aux faits et à la réalité, la culture au sein de la Fédération devra changer, si on tient à avancer et à progresser.

Markus Vogel remercie Sandra Lanz pour l'organisation de cette assemblée des délégués et Monica Henry et Jean-Charles Witschi pour avoir assuré la traduction simultanée.

Personne ne s'oppose sur à la façon dont l'assemblée a été menée.

Fin de l'assemblée : 12h15

Romanshorn, le 29 janvier 2019

Markus Vogel, Président Petits animaux Suisse

Jürg Schmid, Procès-verbal